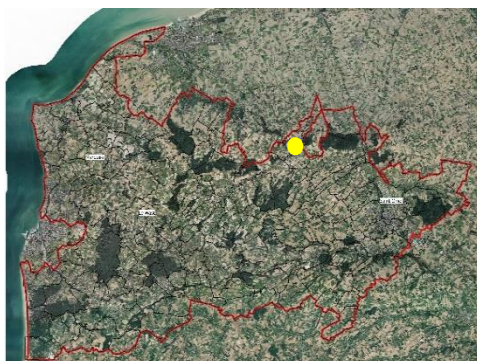


Retour d'expérience d'une commune du Parc chauffée au bois énergie

*Première commune chauffée au bois
décheté sur le territoire des Caps et Marais
d'Opale*

Où ? Recques-sur-
Hem

La commune a
installé en septembre
2016 une chaufferie
collective au bois
énergie pour chauffer
l'école, la salle de musique, 2 logements communaux
et la salle des fêtes ...



*Avant les travaux cela coûtait 8 000 euros par an
pour chauffer ces bâtiments. Aujourd'hui, la
facture est presque divisée par deux, 4 686 euros*

Pourquoi ? C'est pour
économiser de l'énergie
qu'est née l'envie pour la
commune de Recques-sur-
Hem d'installer une
chaufferie au bois
décheté pour le
chauffage de ses bâtiments
communaux en 2015.

Comment ? Après
plusieurs rencontres avec
le Parc naturel régional des
Caps et Marais d'Opale et
l'association EnergEthic
ainsi que la visite d'une

installation similaire à
Roquetoire, M. Gérard
Louguet et son conseil
municipal, ont décidé en
2016 d'acquérir une
chaudière au bois
décheté de 110 kW.
Cette chaudière, entrée en
activité en septembre
2016, alimente en
chauffage l'école, la salle
des fêtes, la garderie, la
salle de musique ainsi
que 2 logements
communaux.

80% de
subventions



311 000 euros c'est le coût des
travaux de rénovation
énergétique réalisés par la
commune de Recques-sur-
Hem. Ces travaux
comprennent entre autres le
désamiantage de la salle des
fêtes, le remplacement des
fenêtres par du double
vitrage au sein de l'école,
l'installation d'un toilette
pour handicapés... ainsi que
l'installation d'une chaudière
bois énergie. Si les coûts
paraissent énormes, les
travaux ont été financés à
80% par des aides publiques :
Département, Région et Etat.

De ce fait, l'investissement
restant à la commune de
Recques-sur-Hem est de
60 000 euros.

Investissement qui devrait
être compensé à moyen
terme à l'aide des économies
d'énergie réalisées.

Des économies d'énergie !

La nouvelle installation remplace l'ancien système de chauffage électrique devenu obsolète et coûteux.

Résultats : Après une première année de chauffe la commune est très satisfaite. Le confort est amélioré et les économies sont au rendez-vous. Pour chauffer l'ensemble des bâtiments communaux la commune a consommé 35 tonnes de bois déchiqueté cette année. La mairie de Recques-sur-Hem a choisi de s'approvisionner localement auprès d'une plateforme située à moins de 10 kilomètres de la chaudière. La tonne de bois coûte à la mairie 132 euros TTC ce qui représente une facture énergétique pour l'année 2016-2017 de 4 686 euros. Avant, chauffer ces salles coûtait 8 000 euros par an pour la commune. Cela représente une

économie annuelle de 3 314 euros.



Données techniques et économiques

...

Chaudière : 110kW

Année : 2016

Réseau : 70 mètres

Consommation en bois : 35t/an

Bâtiments chauffés : 6

Coût du projet bois énergie : 125 000€ TTC

Subventions : 80%

Facture énergétique : 4 686€ / an



Aujourd'hui, en plus des aides existantes, la SCIC Energie citoyenne (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) peut proposer aux communes une prestation de vente de chaleur. La SCIC investit dans la chaudière bois et réalise, sans frais de la part de la commune, les travaux d'installation du réseau principal. Ensuite, durant la phase de fonctionnement c'est elle qui approvisionne en bois et se charge du suivi et de la maintenance. En échange, un contrat de vente de chaleur sur 12 ans est passé avec la commune. La commune ne paye que ce qu'elle consomme !

Pour plus d'informations : **Kenny BUTEZ**

Kenny Butez animateur filière bois énergie

03 21 87 86 30

kbutez@parc-opale.fr

